

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE **MARDI 20 FÉVRIER 2024**, à 19 h, AU LOCAL 4109 DU PAVILLON MARIE-VICTORIN DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE ET EN VISIOCONFÉRENCE TEAMS.

Présences :

Pour représenter les parents

- M. René Boudreau, président
- M^{me} Julie Baribeau
- M. Aboubacar Fode Camara
- M^{me} Sonia Chenel
- M. Jacques Leblanc (représentant au comité de parents)
- M. Mahamady Ouedraogo (trésorier)

- M^{me} Julie Godin (*nouvellement élue*)

Pour représenter le personnel enseignant

- M^{me} Diane Beaulieu (substitut)
- M^{me} Nancy Bédard
- M^{me} Nathalie Demers
- M^{me} Marina Gonzalez
- M^{me} Geneviève Proteau
- M. Guillaume Roy

Pour représenter les élèves

- M^{me} Ana Maria Perilla Rodriguez (représentante du 5e secondaire)
- M. Simon Roy (représentant du 4e secondaire)

Pour représenter le personnel professionnel

- M^{me} Cynthia Marin

Pour représenter le personnel de soutien

- M^{me} Valérie Gamache

Directeur de l'école

- M. Jasmin Bélanger

Invitée

- M^{me} Geneviève Demers, gestionnaire administrative d'établissement

Absences annoncées

- M^{me} Johanne Boudreault (personnel enseignant)
- M^{me} Aude Bourdon (parent)

1 OUVERTURE

1.1 MOT D'OUVERTURE

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 19 h. Le président, M. René Boudreau, dirige le début de la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence et le temps qu'ils investissent au CÉ pour le bien de l'école publique. Le directeur souligne la présence de trois personnes désirant soumettre leur candidature au poste vacant de membre du conseil.

Le président demande aux membres s'ils souhaitent ajouter des sujets au point 6, *Autres sujets*. M^{me} Sonia Chenel souhaite faire l'ajout de trois sujets : Mozaïk Portail, les cartes d'identité et les abreuvoirs. Ces sujets seront donc ajoutés à l'ordre du jour.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1	OUVERTURE	DOCUMENT
1.1	Mot d'ouverture	
1.2	Adoption de l'ordre du jour	Fichier
1.3	Intervention du public	
1.4	Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2024	Fichier
1.5	Suivi au procès-verbal	
1.6	Correspondance reçue	
2	DÉCISION	
2.1	Nomination — Place vacante au conseil d'établissement	
2.2	Approbation de la grille-matières 2024-2025	Fichier
2.3	Approbation de nouvelles sorties et activités éducatives ou de financement	Fichier
3	CONSULTATION	
	Aucune consultation	
4	DISCUSSION	
	Aucune	
5	INFORMATION	
5.1	Chantiers et infrastructures : état de situation	
5.2	Rapport de la présidence	
5.3	Rapport de la trésorerie	
5.4	Rapport de la direction	
5.5	Rapport du conseil des élèves	
5.6	Rapport du représentant au comité de parents	
6	AUTRES SUJETS	
6.1	Éclipse solaire	
6.2	Mozaïk Portail	
6.3	Cartes d'identité	
6.4	Fontaines d'eau	
7	FERMETURE	
7.1	Interventions des membres	
7.2	Levée de la réunion	

1.3 INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention.

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 JANVIER 2024

**CÉ43
02-24** Il est proposé par M^{me} Sonia Chenel et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 24 janvier 2024 soit adopté tel que présenté.

1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 JANVIER 2024

Le directeur, M. Jasmin Bélanger, revient sur deux points mentionnés lors de la dernière réunion et apporte des précisions :

- Il débute en mentionnant qu'en ce qui concerne la demande du comité Sopar, M^{me} Geneviève Demers, gestionnaire administrative d'établissement, a entrepris les démarches avec le Secrétariat général et le Service des ressources matérielles du Centre de services scolaire des Découvreurs. Certains points demeurent toutefois à éclaircir avant de donner l'aval. Ainsi, la demande est sur la glace pour le moment.
- Il revient également sur le Festival d'hiver. Les transports nécessitent 30 autobus et, contre toute attente, tout fonctionne très bien de ce côté. Le festival aura lieu le vendredi suivant la rencontre et il fera un retour sur l'événement lors de la rencontre de mars. Le directeur tient encore une fois à féliciter tous les organisateurs pour cette planification d'envergure qui a permis de relever le défi d'atteindre un taux de participation de 80 %.

1.6 CORRESPONDANCE REÇUE

Aucune correspondance.

2 DÉCISION

2.1 NOMINATION — PLACE VACANTE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le président, M. René Boudreau, mentionne qu'à la suite de la démission de M^{me} Hanane Deha, un poste au conseil d'établissement est vacant. Le directeur, monsieur Bélanger, ajoute que la personne effectuera le mandat de 2 ans commencé en septembre. Monsieur Bélanger rappelle que comme il n'y avait aucun nom sur la liste d'attente, le poste a été proposé à tous les parents de l'école. Il précise que quatre parents d'élèves se sont montrés intéressés et que trois d'entre elles sont présentes ce soir :

- M^{me} Valérie Nadeau
- M^{me} Julie Godin
- M^{me} Marie-Pierre Chouinard

Le quatrième candidat ne s'étant pas présenté, sa candidature ne sera pas retenue.

Le directeur explique que les trois candidates prendront brièvement la parole puis quitteront la salle afin que les membres parents procèdent à un vote secret.

A) Nomination d'un scrutateur.

CÉ44
02-24 **Il est proposé par M. René Boudreau que M. Jasmin Bélanger soit désigné scrutateur d'élection.**

Les candidates sont invitées à se présenter :

Première candidate : M^{me} Valérie Nadeau
Seconde candidate : M^{me} Marie-Pierre Chouinard
Troisième candidate : M^{me} Julie Godin

B) Élection en tant que membre du conseil d'établissement de l'école secondaire De Rochebelle.

Le directeur explique les responsabilités de membre du conseil d'établissement et ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont mises en candidature :

- M^{me} Valérie Nadeau
- M^{me} Marie-Pier Chouinard
- M^{me} Julie Godin

Les membres représentants des parents procèdent à un vote secret.

En tant que scrutateur, M. Jasmin Bélanger reçoit les votes et compile les résultats.

Monsieur Bélanger remercie les trois candidates pour leur participation et leur désir d'implication.

CÉ45
02-24 **À la suite du résultat annoncé par M. Jasmin Bélanger, le président, M. René Boudreau, annonce que M^{me} Julie Godin est élue majoritairement membre du conseil d'établissement.**

M. René Boudreau accueille chaleureusement madame Godin et lui souhaite la bienvenue. Il lui demande également de lui remettre ses coordonnées à la fin de la présente rencontre.

D23
02-24 **2.2 APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2024-2025**

Le directeur rappelle que le document a été transmis à tous pour approbation. Monsieur Bélanger présente la *Grille-matières 2024-2025*. Il ajoute que ce document très important, « la couleur » de l'école, doit être approuvé chaque année par le conseil d'établissement. Le document, encadré par les Services éducatifs du Centre de services et par le Ministère, présente les préalables pour le cégep et le nombre d'unités par matière. Il permet l'analyse de l'organisation scolaire et la constitution de l'équipe enseignante.

Le directeur mentionne qu'il y a toutefois un gros changement cette année avec le nouveau programme *Culture et citoyenneté québécoise* (CCQ). La matière propose une réelle bonification avec une ouverture sur le monde et les autres cultures, la nouvelle réalité d'aujourd'hui. L'ancien cours ECR fait également partie de cette nouvelle matière. D'ailleurs, les enseignants de ECR reçoivent depuis un an des formations appuyées par le CSSDD et le Ministère.

La nouvelle matière demande de deux à quatre périodes par niveau, mais puisque l'ancien cours ECR en comportait un nombre similaire dans certains profils, cela ne représente pas un changement majeur pour notre école. Ce qui constitue une bonne nouvelle puisque la complexité de la grille-matière veut que si l'on ajoute des heures à une matière, on doit les retrancher d'une autre. L'an prochain, l'école présentera un bilan à la suite de l'offre de ce nouveau programme.

En consultation, l'équipe enseignante s'est montrée favorable à majorité pour cette proposition de grille-matières.

M. Simon Roy demande si le CCQ a été offert dans certaines écoles cette année. Le directeur répond que l'offre était libre cette année, mais sera obligatoire dans toutes les écoles en septembre.

CE46 **Il est proposé par M. Simon Roy et résolu à l'unanimité d'approuver la Grille-matière 2024-2025 présentée.**

02-24

D24 **2.3 APPROBATION DE NOUVELLES SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES OU**
02-24 **DE FINANCEMENT**

Le directeur mentionne que la sortie suivante a été ajoutée au tableau depuis la dernière rencontre (celle-ci a été mentionnée dans le courriel transmis aux membres par M^{me} Sophie Laberge, secrétaire de gestion) :

- Camp artistique, intensive de pratique au Domaine Forget (10 au 12 avril) — 5^e PEI

Le directeur demande s'il y a des questions ou des informations supplémentaires à ajouter.

CE47 **Il est proposé par M^{me} Julie Godin et résolu à l'unanimité d'approuver la nouvelle sortie éducative**
02-24 **présentée.**

3 CONSULTATION

Aucune consultation.

4 DISCUSSION

Aucune discussion.

5 INFORMATION

5.1 CHANTIERS ET INFRASTRUCTURES : ÉTAT DE SITUATION

Le directeur met au courant les membres du conseil de l'évolution des chantiers se déroulant à l'école :

- Travaux au PFL : Tout se déroule très bien et l'achèvement devrait de faire dans les temps.
- Travaux au PGV : L'aire multiservice et la possibilité d'en faire un amphithéâtre à la demande sont toujours dans les plans.
- Seule nouveauté : La fermeture complète du PGV l'an prochain occasionnerait une trop grande pression sur l'école, on prévoit d'ailleurs déjà une augmentation de la clientèle. L'équipe en est donc à revoir la formule de sa fermeture.
- Le directeur rappelle la fermeture de la piscine Sylvie Bernier en juin pour travaux.

5.2 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Aucun rapport de la présidente.

5.3 RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

Aucun rapport de la trésorerie.

5.4 RAPPORT DE LA DIRECTION

Le directeur présente son rapport au conseil :

- Tout d'abord, monsieur Bélanger mentionne que la *Semaine de la bienveillance* a eu beaucoup de succès. On y offrait entre autres plusieurs formations. Ce fut une très belle semaine.
- Le directeur poursuit son rapport en mentionnant la tenue de la *Semaine de sensibilisation contre l'homophobie et la transphobie*. Là encore, il souhaite une belle réponse de la part des élèves et du personnel.
- Monsieur Bélanger termine en mentionnant que le sprint vers la fin d'année s'entame : en effet, la semaine intensive d'inscriptions commencera la semaine prochaine. L'école a déjà une bonne idée de ce que sera l'an prochain si l'on parle d'embauche, d'organisation, de la grille-matière et de la capacité d'accueil.

5.5 RAPPORT DU CONSEIL DES ÉLÈVES

Les représentants du conseil des élèves, M. Simon Roy, représentant de secondaire 4 et M^{me} Ana Maria Perilla Rodriguez, représentante de secondaire 5, présentent leur rapport :

- Monsieur Roy revient sur la journée de la Saint-Valentin qui a connu un beau succès. On y a offert diverses activités et des conférenciers ont été invités. Madame Perilla Rodriguez ajoute qu'il y a eu préparation et distribution de petits mots pour tous, élèves et membre du personnel. Tous se sont sentis aimés.
Ils mentionnent que la vente de roses pour la Saint-Valentin a bien fonctionné. Ce qui a permis à l'équipe d'utiliser le nouvel outil de paiement et de voir son implication (pour les activités au profit des « cotons ouatés des finissants »).
- M^{me} Ana Maria Perilla Rodriguez informe le conseil que la veille au soir avait lieu une activité-bénéfice pour le projet « cotons ouatés des finissants », une soirée d'impro. Elle rapporte qu'il y avait une belle ambiance et que l'événement a été très apprécié. Quatre-vingts personnes étaient présentes.
Le président demande quelle sera la prochaine activité. Madame Perilla Rodriguez répond qu'une partie de basketball « anciens et enseignants » est planifiée.
- M. Simon Roy demande si l'aménagement des classes est prévu au budget puisque le conseil constate que de nombreux bureaux et chaises sont désuets. Il propose des classes flexibles. Ce qui présente un grand intérêt pour les élèves.
Monsieur Bélanger répond que la direction générale du CSSDD s'est engagée à investir dans chaque école des montants pour renouveler l'ameublement des classes.
- M^{me} Ana Maria Perilla Rodriguez termine le rapport en informant les membres d'un problème de capacité des autobus de la Ville. Il est difficile pour les élèves d'avoir une place sur certains trajets. Il y a trop d'élèves dans les autobus du RTC ou pas assez d'autobus. La mention est notée.

5.6 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Le représentant au comité de parents, M. Jacques Leblanc, présente son rapport au conseil :

- Le *Bulletin d'information* de la rencontre du 7 février 2024 a été transmis aux membres.
- Le comité de parents s'est questionné quant à la tenue des journées portes ouvertes en simultané dans toutes les écoles secondaires. Monsieur Bélanger répond que les écoles s'arriment avec la journée pédagogique qui précède.
- Le comité s'est aussi interrogé au sujet de l'obligation de fréquentation scolaire. Puisque de nombreuses écoles atteignent leur capacité maximale d'accueil, est-ce qu'il y a un nombre maximal de semaines permises aux absences pour durée prolongée ou est-ce que l'enfant doit refaire une inscription ? De même, après combien de temps une place est-elle réattribuée si un enfant ne se présente pas en septembre ?
- Le comité se penchera également sur la *Politique sur les contributions financières exigées des parents*. Un sous-comité a en ce sens été créé.
- Les membres du comité de parents ont également discuté de la prochaine éclipse solaire. Ils suggèrent un volet scientifique pour qu'il ne soit pas juste question de sécurité.
- Le comité proposera le 26 mars prochain la conférence *Comment soutenir le développement de la compétence sociale de mon enfant*.
- En lien avec le référentiel *La citoyenneté à l'ère du numérique, c'est l'affaire de tous* proposé par les Services éducatifs aux directions, enseignants et parents, M. Jacques Leblanc demande si les conseillers pédagogiques accompagnent les enseignants et comment cela a été intégré à l'école. Le directeur répond que le référentiel est très bien monté et que la gestion est partagée. Un contrat entre l'école et les parents/élèves est déjà existant à l'école en ce qui a trait à l'utilisation des Chromebooks.

6 AUTRES SUJETS

6.1 ÉCLIPSE SOLAIRE

À propos de l'éclipse solaire du 8 avril prochain, le directeur informe le conseil que le Centre de services scolaire attend les directives du Ministère puis enverra une communication à tous les parents. Monsieur Bélanger précise que l'éclipse aura lieu de 14 h 18 à 16 h 36 et coïncidera avec la sortie de l'école. La problématique demeure l'heure de sortie de l'école et les élèves marcheurs. Par ailleurs, le CSSDD a commandé des lunettes pour tous les élèves. L'accent sera mis sur la prévention et l'information. L'école se questionne s'il y a lieu d'organiser des activités et, le cas échéant, comment gérer le tout. Il ajoute qu'il est certain qu'il serait intéressant que tous puissent en profiter et qu'il s'agit d'un beau levier pour la science.

6.2 MOZAÏK PORTAIL

M^{me} Sonia Chenel fait remarquer qu'il n'est pas possible d'avoir la moyenne générale d'un groupe sur Mozaïk Portail et que, dans son cas, elle aimerait avoir les moyennes aux examens. Monsieur Bélanger répond que plusieurs recherches recommandent de ne pas mettre de moyennes en raison de l'anxiété de performance que vivent certains élèves. Il ajoute que c'est l'équipe-école qui informe les parents. Cette décision a été prise pour le bien-être des élèves.

6.3 CARTES D'IDENTITÉ

M^{me} Sonia Chenel demande où en est le projet de cartes d'identification pour le personnel et les visiteurs adultes qui déambulent dans l'école. Cela constitue un enjeu de sécurité, surtout en ce qui concerne les adultes. Monsieur Bélanger répond qu'il fera un suivi.

6.4 FONTAINES D'EAU

M^{me} Sonia Chenel aimerait savoir ce qui sera fait pour corriger le débit faible ou manquant des fontaines d'eau. Monsieur Bélanger répond que le Service des ressources matérielles du CSSDD étudie le dossier. On a constaté que le débit est effectivement moindre le matin en raison des filtres des appareils. Il vérifiera où en est rendu le dossier et fera un suivi au conseil.

7 FERMETURE

7.1 INTERVENTION DES MEMBRES

Aucune intervention.

7.2 LEVÉE DE LA RÉUNION

CÉ48
02-24

Il est proposé par M^{me} Nancy Bédard et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 20 h 51.

René Boudreau
Président

Jasmin Bélanger
Directeur

Natalie Lavallée
Secrétaire